



Contrat de saillie 2024 / Facture Quartz de Seille En IAC

www.ecuriedelaumoy.com

Vendeur :

Nathalie BLONDEL
Écurie de l'Aumoy
72540 EPINEU LE CHEVREUIL
Tél : 06.07.10.29.13



Acheteur :

Je soussigné(e) Mme, Melle, M. _____

Adresse _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Achète une saillie de QUARTZ DE SEILLE :

Pour la jument : _____

N° SIRE : _____ **Race :** _____

Date de terme ou de poulinage : _____

Prestation pension à partir du : _____

Adresse du centre de mise en place : _____

Tél : _____ **Mail :** _____

Écurie de l'Aumoy - Gaëtan Chaboteau - 72540 Épineu-le-Chevreuil
06 76 60 67 61 - ecuriedelaumoy@yahoo.fr

Conditions de vente

- La réservation de la carte de saillie est effective à compter du retour du présent contrat signé, accompagné de 3 chèques à l'ordre de Nathalie Blondel : Le 1er de 150 € encaissé à la réservation, le 2ème de 300 € encaissé si Poulain Vivant à 48 H en 2025, les 2 correspondants à la génétique ; le 3ème de 150 € correspondant au transport de la semence vers le centre de mise en place choisi.
- La mise en place à l'Écurie de l'Aumoy est de 198€ ; le transport est alors offert.
- Le contrat prévoit 2 doses de 6 paillettes. Les paillettes non utilisées restent propriété du vendeur. Néanmoins, l'acheteur peut demander une carte de saillie supplémentaire pour une autre jument ou en demander une l'année suivante pour la jument de son choix, qui lui sera facturée 350€ TTC.
- Le certificat de saillie, nécessaire pour la déclaration de naissance, ne sera délivré par le Vendeur qu'après règlement intégral de toutes les sommes dues par l'Acheteur.
- Le prix de la carte de saillie ne comprend pas les frais de mise en place à l'Écurie de l'Aumoy, de suivi gynécologique, de constats de gestations des ponettes ou juments - Consultez tous nos tarifs sur notre site : www.ecuriedelaumoy.com rubrique "prestations". L'acheteur accepte que le suivi ovarien soit réalisé par notre vétérinaire : OUI NON
- Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret signalétique et être à jour de leurs vaccinations et vermifugations.
- Tarifs de pension Pré : * Ponette ou Jument non suivie : 10 € TTC / jour
* Ponette suivie : 12 € TTC / jour
* Jument suivie : 13 € TTC / jour
Tarif de pension Box : * 15 € TTC / jour
- État corporel de la jument : Haut Moyen Bas
- **L'Écurie de l'Aumoy se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de mortalité.**
- Fin de saison de monte le 15 Août 2024.

À : _____ Le : _____

Signature de l'acheteur :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'éta lonnier :


Gaëtan Chaboteau
Ecurie de l'Aumoy
ÉCURIE 06 76 60 67 61
72540 ÉPINEU-LE-CHEVREUIL
TVA FR 83 510 004 564